



Le président de l'association Johan Roelant ouvre la séance à 18h45.

1. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau membre: Eleanor d'Ersu.

2. LE POINT SUR LA SITUATION DANS LES ÉCOLES PARTENAIRES

Johan Roelant poursuit par un tour d'horizon de l'avancement de nos différents projets dans les écoles partenaires au Mali:

I. SOKOROGI

Cette école compte 850 élèves en école de base et 700 élèves au lycée et il y a une moyenne de 80 élèves par classe. Par ailleurs, elle a été classée l'école la plus propre de Bamako en 2010. Tout se déroule très bien dans cette école, tant au niveau des arbres que des poubelles.

II. SOGONIKO

Cette école compte 3'400 élèves en école de base et 1'800 élèves en lycée avec une moyenne de 70 élèves par classe. Certains des arbres plantés par l'association ont été détériorés, notamment par la pratique du football après les heures de cours par les jeunes du quartier. Les latrines sont dans un état déplorable et les détritiques s'amoncellent alentour. Étant de plus construites dans un renforcement, elles sont sujettes à de fréquentes inondations lors de pluies abondantes. L'association propose une étude technique concernant la réhabilitation des latrines et prévoit de replanter de nouveaux arbres ainsi que d'ajouter des poubelles. L'école quant à elle s'engage à refaire une campagne de sensibilisation tant au niveau des maîtres que des élèves sur les thèmes de la propreté et de la prévention.

III. FALADIÉ

Cette école compte 2'500 élèves avec une moyenne de 80 élèves par classe. Les latrines, situées sur le flan du bâtiment principal, ont été détruites en vue de l'agrandissement de ce dernier. Malheureusement, cette transformation n'a pas pu être menée à bien et il ne reste aujourd'hui qu'une simple fosse à ciel ouvert servant de latrines. Ici aussi les préaux sont utilisés après les heures de cours par les jeunes du quartier et de nombreux arbres ont été détériorés. L'association prévoit la reconstruction de latrines ainsi que l'achat de poubelles et de brouettes. L'école s'engage à mieux protéger

ses arbres, à faire plus de nettoyage des différentes cours et à sensibiliser les maîtres et les élèves à la propreté et à la prévention.

IV. YRIMADIO

Cette école compte 3'200 élèves avec une moyenne de 70 élèves par classe. L'association salue la volonté du directeur de l'école de Yrimadio de créer et préserver un environnement sain pour ses élèves: aucune détérioration du matériel (poubelles, arbres, etc.) installé par l'association n'est à déplorer. Cependant, les déchets de l'école sont aujourd'hui brûlés dans la cour, engendrant des fumées nocives et certains autres désagréments. L'enlèvement des déchets sera bientôt organisé avec les autorités locales. L'association s'engage à l'achat de matériel supplémentaire pour le nettoyage (râteaux, poubelles, balais et seaux).

V. BETTY

Le nombre des élèves étant passé de 8 à 45 en quelques années, l'école a aujourd'hui grand besoin d'être agrandie avec trois salles supplémentaires. L'espace est très bien entretenu, les manguiers portent leurs premiers fruits, il ne manque que quelques nouvelles poubelles.

VI. LYCÉE BIYA ET ÉCOLE DE BASE

Tout va très bien dans ces deux écoles, rien de particulier à signaler.

3. PRÉVENTION SIDA

Le projet n'a pu être mené à bien qu'une seule fois en raison de son coût élevé: 14'440 CHF. Afin de pouvoir poursuivre la prévention contre le SIDA dans les écoles et quartiers alentours nous avons décidé de l'alléger quelque peu, réduisant son coût à 3'066 CHF. Ainsi, il pourra être poursuivi chaque année.

4. CASE DE SANTÉ

Johan Roelant présente en images la nouvelle case de santé construite grâce à l'association. L'inauguration a eu lieu le 26 octobre 2010 en présence des autorités de Tombouctou et de Bourem-Inaly ainsi que de nos partenaires maliens et du président de l'association. Un diaporama et un petit film sont disponibles sur le site internet de l'association. La suite du projet est de construire un premier étage.

5. BOUREM-INALY

Johan Roelant nous donne les dernières nouvelles provenant de la commune de Bourem-Inaly. Le développement des activités de cette petite commune pauvre se poursuit. Un concours de productivité entre les 8 villages à même été organisé par Alassane Maïga et le maire de la commune. Le salaire moyen à Bourem-Inaly est de 100 CHF / 45'000 CFA par mois, provenant principalement de la vente de savons, de teintureries et d'une part du produit du maraîchage. Notons ici que ces différentes rentrées d'argent ralentissent l'exode rural en donnant des perspectives de développement économique aux habitants de la

région. De plus, du matériel ancien de l'armée suisse (400 pelles et des lits) a été acheminé jusqu'à Katanga grâce à l'association.

6. APPEL D'URGENCE CONCERNANT LA FAMINE DE 2010

Lors de la famine qui a touché le nord du Mali à l'été 2010, l'association a pu débloquer 10'000 CHF. Ceci a permis l'achat de 19 tonnes de mil qui ont été distribuées aux populations dans le besoin. Grâce notamment à notre action, la famine n'a provoqué aucun décès dans les régions concernées. Cette opération a été exécutée avec rigueur: tous les documents attestant de la juste distribution des denrées alimentaires de secours sont disponibles auprès de Johan Roelant.

7. MORATOIRE SUR LES ECHANGES

La situation au Mali s'est dégradée depuis l'année passée. Selon les dernières recommandations du DFAE, le risque d'enlèvement est élevé sur la totalité du territoire malien. Cela remet malheureusement en question l'organisation d'échanges entre les élèves du Collège Voltaire et ceux du Lycée Biya. Un moratoire des échanges nous est donc indirectement imposé.

8. COMPTES

Le coût total de tous les projets en cours et à venir s'élève à 150'000 CHF (dont 60'000 CHF pour Bourem-Inaly seul, grâce à *Solidarité Internationale*). Les comptes de l'association ont été vérifiés par M. Alain Rosset et la décharge a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. MODIFICATION DES STATUTS ET RÉÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

L'article 10 des statuts est modifié comme suit: «L'assemblée générale est convoquée 20 jours avant la date, une fois par année, dans le courant du premier trimestre, par le comité directeur. Tous les membres de l'association peuvent y participer ».

Modification acceptée à l'unanimité.

Le comité directeur (Président: Johan Roelant, Secrétaire & Webmaster: Romain Müller, Trésorier: Kim Ehrensperger) est réélu à l'unanimité.

Il a été décidé à l'unanimité que la cotisation de base pour les membres actifs et en emploi passait de 50 à 70.- CHF. De plus, il a été décidé d'inciter les dons de la part des membres en joignant au courrier concernant la cotisation annuelle un bulletin de versement de soutien.

Johan Roelant clos l'assemblée générale à 19h30 et une verrée amicale est offerte à tous les membres présents.

Genève, le 20 mars 2011
Romain Müller